

désormais une règle, à laquelle vint s'ajouter bientôt l'usage de faire l'éloge du prédécesseur du récipiendaire. Il était également de règle, de faire l'éloge de Richelieu et du monarque régnant.

Voltaire sortit le premier de ce cercle d'éloges, en traitant dans son discours un point de littérature.

Aujourd'hui, il est d'usage pour le récipiendaire de remercier l'Académie du choix qu'elle a daigné faire, d'insister sur l'éloge du prédécesseur dont on va occuper le fauteuil, tout en appréciant en lui les talents littéraires, la valeur de ses œuvres, le caractère même de la vie privée et publique.

3. L'Académie, par l'entremise du Directeur, invite d'avance l'un de ses membres à prendre la parole, après le récipiendaire : c'est ce que l'on nomme : **la réponse**.

Ce discours, d'ordinaire moins étendu, met en relief les raisons qui ont amené le vote des Académiciens en faveur de l'élu ; et ces raisons constituent d'une façon indirecte, délicate, distinguée, l'éloge de la personne, des œuvres, des mérites intellectuels, moraux ou civiques du récipiendaire.

Il n'est pas rare que, dans ces deux sortes de discours, la partie laudative ne soit tempérée de quelques fines et discrètes critiques des théories et des idées littéraires des intéressés, du récipiendaire et de son prédécesseur défunt. Ainsi l'éloge et la critique se balancent dans un équilibre qui plaît à la vérité, à la justice, au bon goût et à l'esprit.

4. Les **Rapports sur les prix de vertu** se lisent chaque année à l'Académie française. Dans la succession des années du siècle passé, de généreux bienfaiteurs ont mis à la disposition du Secrétaire de l'Académie des capitaux dont le revenu est affecté à la récompense des actes de dévouement et de charité parmi les classes populaires. Le baron de Montyon — en 1816 — a laissé deux sommes, rente annuelle de 90,000 francs, dont l'Académie dispose, soit en faveur d'un ouvrage qui a été jugé le plus utile aux mœurs, soit en faveur des actes vertueux accomplis dans le peuple. Ce donateur libéral a trouvé beaucoup d'imitateurs : ainsi la liste des prix à décerner est maintenant considérable ; c'est une œuvre humanitaire qui préserve de l'oubli les actes des obscurs héros de la charité.

REMARQUE.—Les trois variétés qui précèdent sont à peu près les seules en honneur aujourd'hui dans l'Académie française.

4. Il est à peine besoin de noter les *éloges historiques* des grands hommes, genre adopté au XVIII<sup>e</sup> siècle par l'Académie pour prix d'éloquence.

L'académicien Thomas s'est spécialement distingué dans cette sorte de composition ; mais son style est suranné, sans grand intérêt ni profit pour la formation littéraire.

5. Les diverses Académies — autres que l'Académie française — produisent des travaux sous la dénomination de *Rapports, Mémoires, Etudes, Concours* . . .

Les uns et les autres, sous une forme claire, élégante, étudiée, intéressent les littérateurs et les savants de France et de l'étranger.